



UN AUTRE SON DE CLOCHE

La présidente du Nouveau Mouvement européen suisse et membre du Parti libéral-radical craint que la victoire du parti de gauche antiaustérité Syriza aux législatives en Grèce ne soit «un succès du populisme».

Christa Markwalder: «Si c'est ça le modèle d'avenir, cela m'inquiète.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

29

OPINION PUBLIQUE La Suisse reste une des seules démocraties sans loi de financement des partis.

Peut-on briser le tabou de l'argent en politique suisse?



LUC-OLIVIER ERARD

Pressée par la communauté internationale de rendre sa vie politique plus transparente, la Suisse a écarté jusque-là toutes les propositions de contrôle de l'argent injecté en politique. A chaque législature, des dizaines de millions de francs sont investis dans les campagnes sans que les donateurs soient connus.

La Jeunesse socialiste suisse (Juso), des ONG comme Transparency international Suisse cherchent à relancer le débat par le lancement d'une initiative. Des voix bourgeoises, comme celle de Thomas Minder, conseiller aux Etats (SH, hors parti), seraient de la partie (lui n'a cependant pas répondu à nos sollicitations).

Avant les fédérales

Pour Fabian Molina, président de la Juso, «il est important de soulever la question dans le cadre des élections fédérales. Il semble que les élus soient individuellement favorables à des règles, même chez les bourgeois. Mais ils subissent les pressions de leurs partis».

Un texte tomberait à point nommé, alors que la Suisse va se faire réprimander par le Conseil de l'Europe, faute d'avoir répondu aux rapports qui, en 2011 et 2014, dénonçaient son manque de transparence.

«L'absence de législation en Suisse crée des difficultés quand des systèmes judiciaires voisins demandent l'entraide internationale dans des cas de financement occulte», explique Olivier Longchamp, de la Déclaration de Berne. Pour l'ONG, il est possible que cette situation soit à l'origine de la nervosité internationale à l'égard de la Suisse dans ce dossier.

L'enjeu, c'est de permettre la libre formation de l'opinion publique et d'empêcher que la démocratie ne soit confisquée par les intérêts occultes. Ainsi, presque partout, des règles permettent de connaître, et souvent de limiter, l'influence des entreprises, des organisations et des grosses fortunes sur les processus politiques. En Suisse, la question reste sur la table, ou plutôt dans les tiroirs, depuis 1969 (voir ci-contre).

Votations et élections se déroulent dans une énorme asymétrie de moyens. «L'Hebdo», qui s'était penché sur les dépenses publicitaires des partis avant les fédérales 2011, indiquait que lors de la législature échue, l'UDC avait dépensé 35 millions de francs, contre 19 au PLR,



La Suisse est un des rares pays démocratiques qui ne pratiquent pas la transparence quant au financement des partis politiques. PHOTOMONTAGE KEYSTONE



«Les finances des partis seront de toute façon évoquées durant la campagne.»

STÉPHANE MONTANGERO PRÉSIDENT DU PS VAUDOIS

neuf au PS, huit au PDC et deux aux Verts. Les partis avaient alors annoncé avoir cinq millions de francs à disposition. D'où viennent les 45 millions restant? Mystère. Le conseiller fédéral Alain Berset, alors conseiller aux Etats, indiquait à l'époque que «la Suisse passe pour une république bananière sur ce plan».

Une question de confiance

Rien n'a changé depuis, ou presque. Selon Transparency international, la campagne de 2011 aurait coûté 42 millions de francs, et les campagnes de votations donnent lieu à trois millions de francs de dépenses en moyenne. «De toute façon, ça sera un thème de campagne», appuie Stéphane Montangero, président du PS vaudois: «Les gens voient les annonces dans la presse et la question revient sur le tapis».

Obligées de déclarer de tels soutiens à l'étranger, certaines entreprises se trouveraient même gênées par cette discrétion très suisse.

Ainsi, Credit Suisse publie les dons: un million de francs en tout, et 200 000 francs par parti, au maximum, en fonction du poids électoral. L'entreprise tolère en plus l'exercice d'un mandat politique jusqu'à 20% du temps de travail d'un employé. Mais même ces pratiques «ouvertes» ne sont pas sans critique: le PS refuse les dons d'entreprise, par principe. Les Verts en acceptent certains (l'assureur Axa, la banque Raiffeisen). «Ils donnent à tous les partis selon une clé de répartition claire. Par contre, nous avons refusé un don de l'UBS, car il n'était pas assez transparent, et à cause de l'image de la banque», dit Miriam Behrens, secrétaire générale des Verts suisses.

Le PLR, lui, est favorable au financement par des entreprises, mais «avec des règles strictes», indique sa porte-parole Aurélie Haenni: «Un don ne peut dépasser un quinzième du budget annuel, et seuls le président et le secrétaire général connaissent ces dons, pour préserver l'indépendance des élus». Le parti ne voit pas un pro-

blème majeur dans le déséquilibre des forces. «Une bonne idée trouve toujours son chemin même avec peu de moyens».

Au PS, tout le monde n'est pas ravi que la direction du parti ait remis la question à plus tard. La conseillère nationale bernoise Nadine Masshardt, par exemple: «La transparence des campagnes est fondamentale pour la confiance des citoyens dans le personnel politique. Il est faux de penser que le sujet n'est pas porteur en période d'élection».

Des effets indésirables?

La Bernoise confirme les discussions évoquées par Fabian Molina et, au passage, regrette la réponse du Conseil fédéral à une de ses interpellations: l'exécutif renonçait, en octobre dernier, à légiférer et rappelait que les recommandations du Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (Greco) ne sont «pas contraignantes».

La présidente de la Commission des institutions politiques du Conseil national, Cesla Amarelle (PS, VD), demande de prendre au sérieux les remarques du Greco: «Le financement de la vie politique est une question pivot qui transcende toutes les autres. A part l'UDC, les partis ont en principe des moyens limités. Le parti de Christoph Blocher peut lancer plusieurs initiatives par législature et tapisser les murs à chaque campagne».

Elle plaide alors pour un registre des dons où seraient répertoriés ceux qui dépassent une certaine

somme. Mais elle reconnaît aussi que légiférer sera difficile: «Le niveau de corruption politique est reconnu comme bas en Suisse. Et réglementer risque d'entraîner une situation «à la française» dans laquelle la législation pourrait induire certains comportements délictueux et où la succession des «affaires» délégitime le personnel politique». Cesla Amarelle indique pourtant que «ces arguments ne font pas le poids» face à la nécessité de transparence. Elle se réjouirait d'une initiative. «Le Conseil fédéral serait poussé à réagir, éventuellement par un contre-projet».

La teneur exacte du texte n'est pas connue. La plupart des interlocuteurs se disent défavorables au financement public des partis et préfèrent l'obligation d'annoncer les dons importants, voire un plafonnement des dépenses. ◉



COMMENTAIRE

LUC-OLIVIER ERARD
loerard@arprese.ch

Pour en finir avec la théorie du don

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la politique suisse: de la fiscalité à l'emploi, en passant par les migrations et la politique monétaire, l'économie et ses «conditions cadre» sont omniprésentes dans le débat public. Mais la contribution du monde de l'entreprise à la formation de l'opinion reste taboue. Tout comme l'est l'argent que les entreprises versent aux parlementaires cooptés dans les conseils d'administrations. Ici, l'économie n'est pas politique. Elle est technique. Les experts proposent, et les électeurs sont priés de disposer.

Malgré un apparent consensus sur la nécessité de légiférer au sujet du financement de la vie politique, la Suisse tient, jusqu'ici, à rester une île. Depuis 1969, toutes les propositions pour encadrer la relation entre argent et politique ont fait l'effet d'une bombe... à eau. Comme tout le monde est mouillé, tout le monde rigole, et on finit par s'en laver les mains. Archaisme bientôt exclusivement helvétique, cette absence de transparence mine la confiance dans les élus et décourage la participation.

Comment imaginer que, dans un pays où l'adage «qui paye commande» pourrait être une strophe de l'hymne national, les millions investis par les pharmas, les assurances, les banques, les associations patronales et les syndicats ne sont que de braves «contributions à la vie politique» désintéressées? Certes, les sommes en jeu n'atteignent pas, semble-t-il, les montants astronomiques dépensés dans les démocraties libérales, Etats-Unis en tête. Mais est-ce une bonne nouvelle si nos voix se maintiennent à bon compte? ◉

HISTOIRE SANS FIN

Les premières tentatives d'encadrer le rapport argent-politique remontent à 1969. Le PDC Leo Schürmann propose de légiférer sur les partis, mais le projet ne survit pas à la consultation. L'impulsion du socialiste Helmut Hubacher, dans les années 1980, pour le financement public des partis fait long feu, un nouveau projet s'éteint en 1996 et Roger Nordmann échoue au pied du mur en 2007. Le politologue de l'Université de Lausanne Andrea Pilotti constate «qu'il y a toujours eu un manque de volonté politique» pour légiférer, et que même la publication des mandats de conseils d'administration des députés est issue d'un long débat. Ceux-ci figurent désormais dans un registre disponible sur le site du Parlement, mais les sommes gagnées n'y figurent pas. Un sondage MIS Trend de 2007 indiquait que 80% des citoyens étaient favorables à la divulgation des bailleurs de fonds des partis. Rien n'indique que ça ait changé. ◉